



Les Chirurgiens-Dentistes
de France

CE QUI CHANGE LE 1^{ER} AVRIL 2019

LES COURONNES
DENTOPORTÉES

CONVENTION 2018

Les couronnes dentoportées

Après le chapitre sur les premières revalorisations tarifaires concernant certains actes de soins opposables, voici le deuxième volet du feuillet « Convention CNSD – Les CDF ».

Il traite du plafonnement des couronnes qui sera applicable le 1^{er} avril 2019. À ce stade il n'est pas question d'évoquer les différents paniers, notamment celui du RAC 0, puisque celui-ci n'entrera en vigueur que le 1^{er} janvier 2020 et fera l'objet d'un article dans un an.

Comme le précédent, ce document a pour volonté d'être le plus clair, le plus pratique et le plus lisible possible. Grâce à une iconographie épurée, chaque praticien identifiera rapidement la localisation et les matériaux des différentes catégories d'actes et saura comment les facturer.

Le devis est en train d'être discuté dans le cadre des groupes de travail conventionnels. Dès qu'il sera finalisé, il fera l'objet d'un chapitre dédié.

Bonne lecture

Thierry Soulié

LA DÉTERMINATION DE LA FACTURATION DES HONORAIRES DES COURONNES DÉPEND :

- 1 Du matériau utilisé
- 2 De la localisation

En conséquence, les actes HBLD036 et HBLD038 seront éclatés pour répondre à tous les choix possibles.

Remarques :

L'acte HBLD036 disparaît au 1^{er} avril 2019.
L'acte HBLD038 perdure.

LÉGENDE DES MATÉRIAUX

Alliage non précieux (CNP)



HBLD038

Alliage précieux (CP)



HBLD318

Céramo-métallique alliage précieux (CCMP)



HBLD318

Céramo-métallique alliage non précieux (CCMNP)



HBLD634
HBLD491
HBLD734

Monolithique zircon (CZ)



HBLD350
HBLD073

Monolithique hors zircon (CHZ)



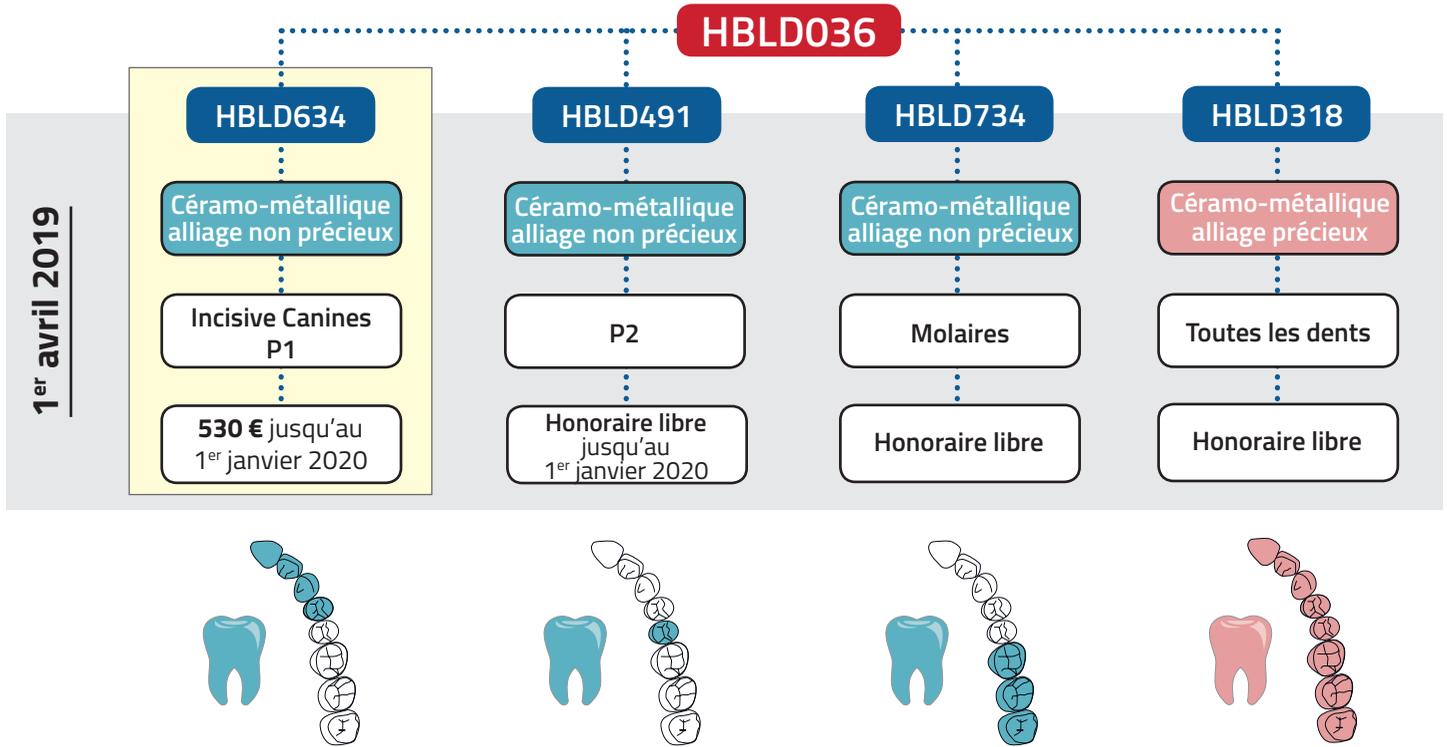
HBLD680
HBLD158

Céramo-céramique (CCC)

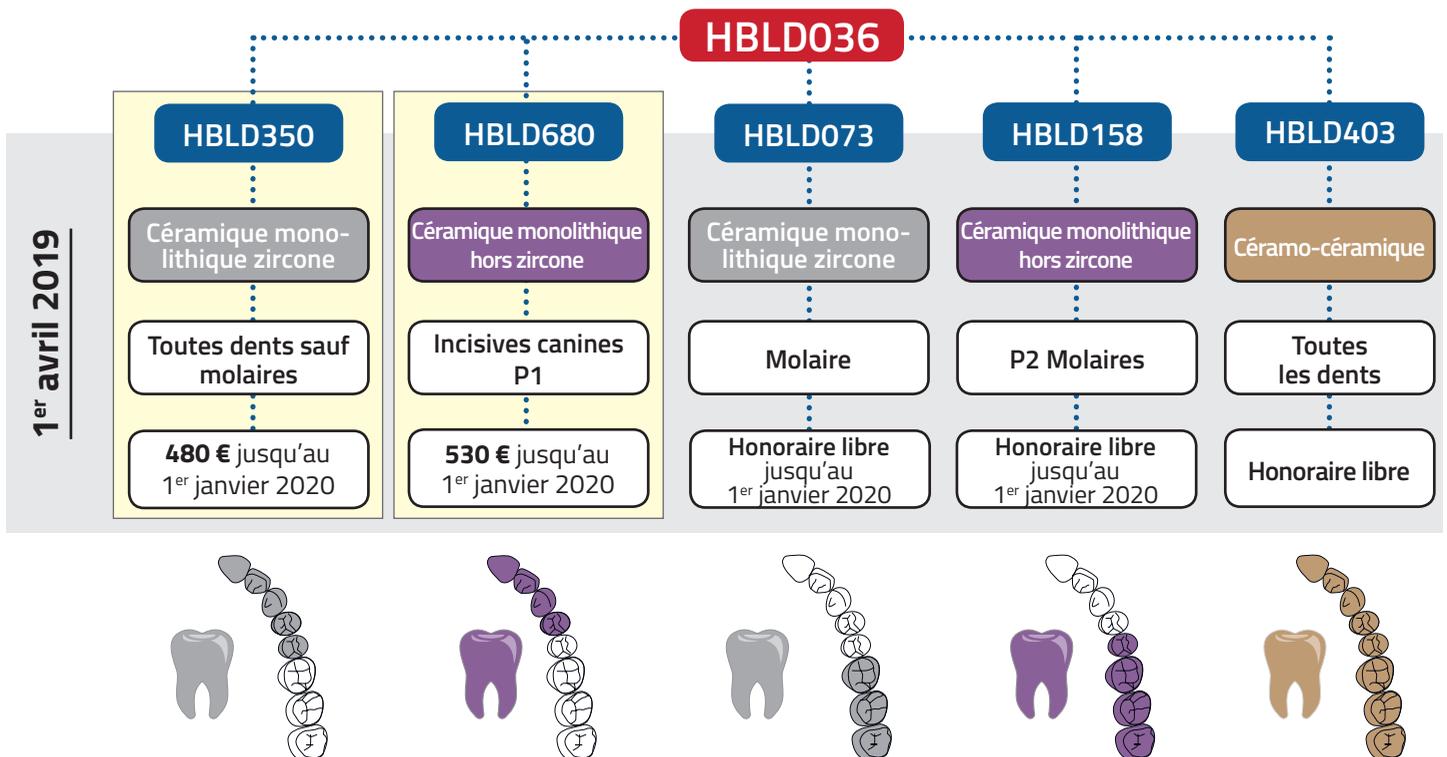


HBLD403

COURONNE CÉRAMO-MÉTALLIQUE



COURONNE SANS ARMATURE MÉTALLIQUE



COURONNE TRANSITOIRE

Règle d'application

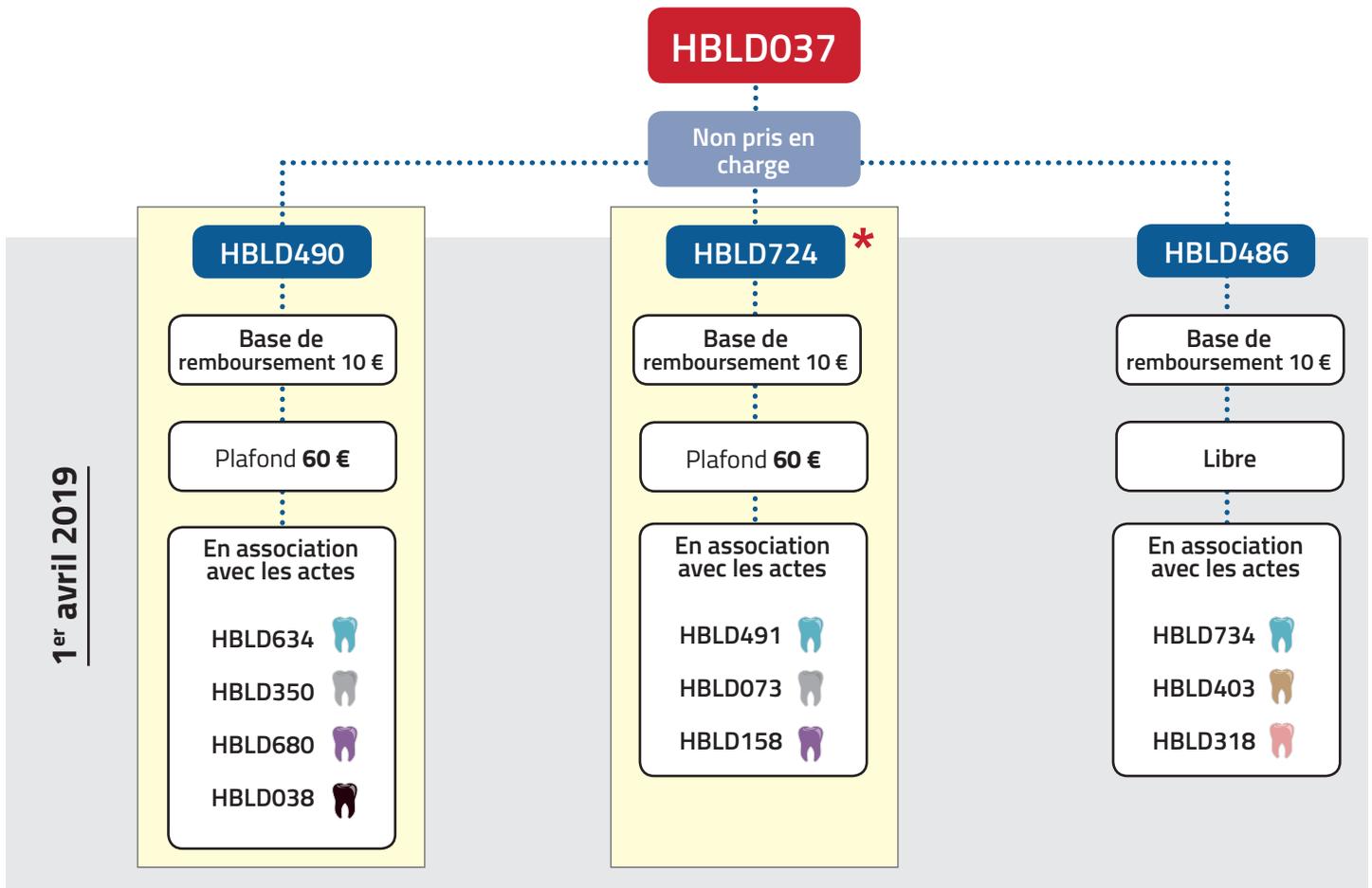
Le code et le tarif plafonné ou libre de la couronne transitoire sont déterminés par le matériau et la localisation de la couronne définitive.

Libre pour couronne libre

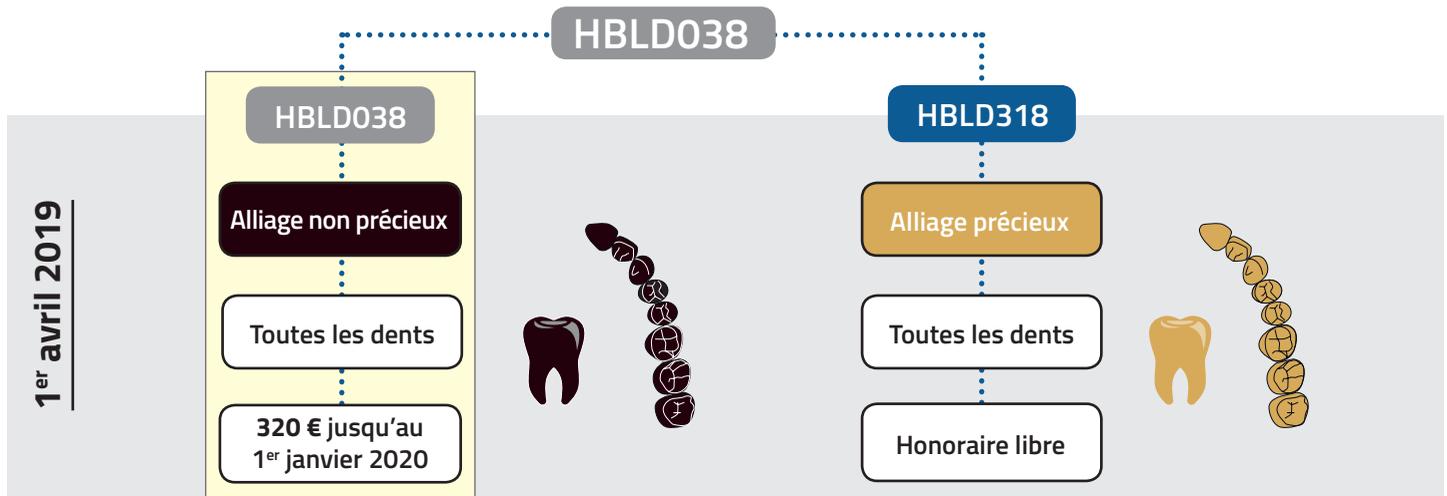
Plafonné pour couronne plafonnée

*Exceptions :

En cas d'urgence ou de temporisation thérapeutique « 6 mois minimum », le code (**HBLD724**) doit être utilisé.



COURONNE MÉTALLIQUE



DÉFINITIONS



Monolithique zircon (CZ)

- Mono-teinte ou multi-teintes
- Maquillé ou non
- Réalisée au fauteuil ou au laboratoire



Monolithique hors zircon (CHZ)

- Mono-teinte ou multi-teintes
- Composant principal :
 - Vitreuses feldspathiques
 - Disilicate de lithium
- Maquillée ou non
- Réalisée au fauteuil ou au laboratoire



Céramo-céramique (CCC)

- Couronne céramique multi-couche ou stratifiée sur chape zircon ou disilicate de lithium



Les actes sur fond jaune

sont ceux qui seront plafonnés à partir du 1^{er} avril 2019



Acte qui disparaît



Acte qui perdure



Acte nouveau

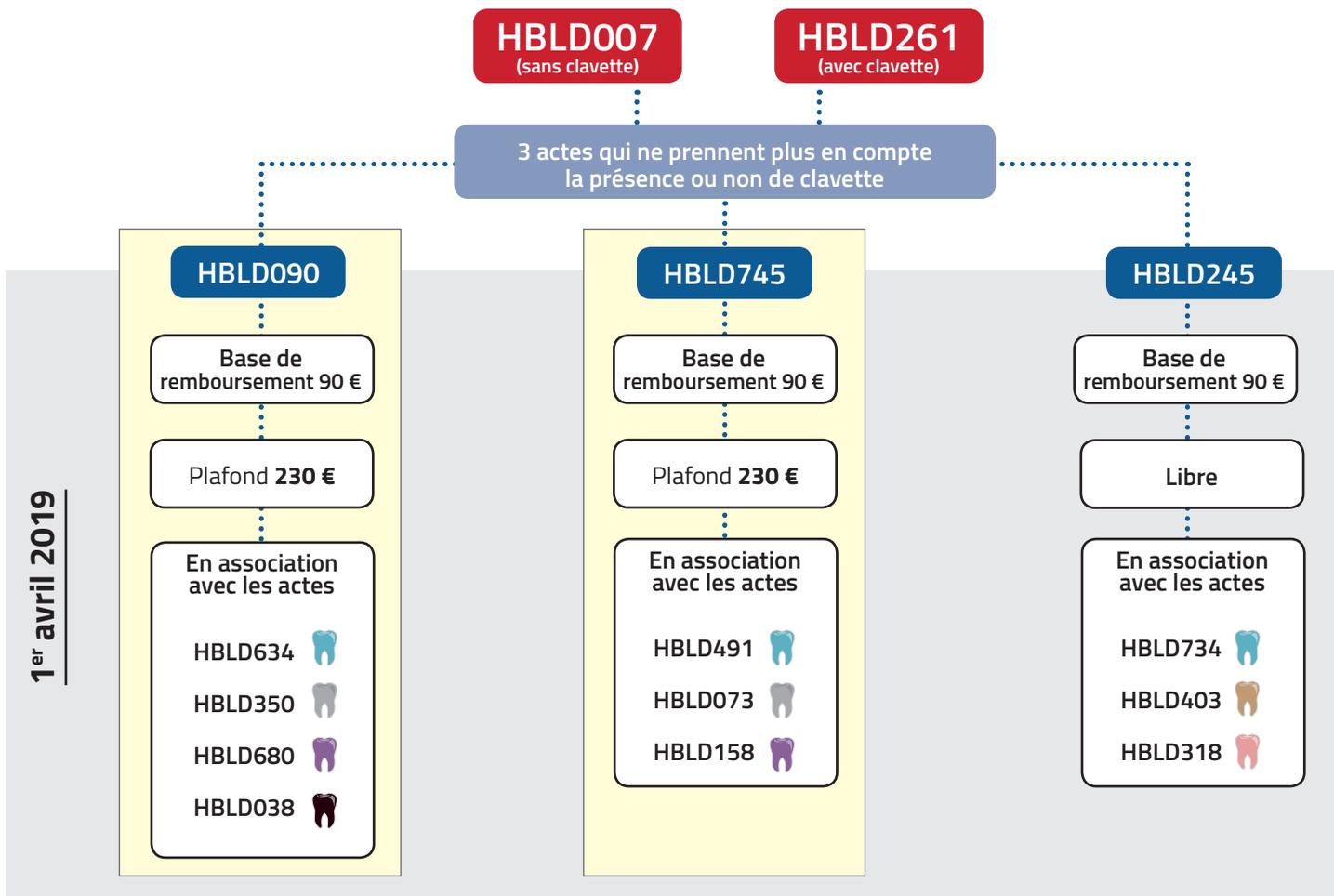
INLAY-CORE

Règle d'application

Le code et le tarif plafonné ou libre de l'inlay-core sont déterminés par le matériau et la localisation de la couronne définitive.

Libre sous couronne libre

Plafonné sous couronne plafonnée



À paraître

CE QUI CHANGE LE 1^{ER} AVRIL 2019

À paraître prochainement : les bridges, puis le panier CMU-C et le devis.

CE QUI CHANGE LE 1^{ER} JANVIER 2020

À partir de l'automne 2019, les explications sur l'application des différents paniers RAC 0, maîtrisé et libre ainsi que la présentation des nouvelles revalorisations.